

DEPARTEMENT  
DES  
BOUCHES-DU-RHONE  
---  
CONSEIL DEPARTEMENTAL

RAPPORTEUR(S) : M. JEAN-MARC PERRIN

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE  
15 Septembre 2017**

**OBJET** : Information à la Commission Permanente des lancements de marchés publics au titre de la délégation de compétence accordée par l'assemblée départementale.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Départemental,

La Commission Permanente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 15 Septembre 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A pris acte des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur à 90 000 € HT dont le lancement a été approuvé entre le 1<sup>er</sup> avril 2017 et le 31 mai 2017 inclus par l'exécutif en vertu de la délégation accordée par l'Assemblée Départementale, tels que figurant dans le tableau joint au rapport.

A l'unanimité

**ADOPTE**

**Pour la Présidente du Conseil Départemental  
des Bouches-du-Rhône  
et par délégation**

**Signé  
Nathalie Tarrisse  
Directrice**

**du Service des Séances de l'Assemblée**